SÉCURITÉ SOCIALE

NATHALIE GOULET

«QAG - Nathalie GOULET sur la fraude à la Sécurité sociale : « c'est Sésame paye moi ! Quand comptez-vous enfin agir ? »»

15/12/2016

1,8 millions de Numéros d'inscriptions au registre Numéro Identification Répertoire sont délivrés suite à des fraudes documentaires : « *1,8 numéros frauduleux, entrainant 1,8 million de fois le versement de X milliers de prestations indues pour un montant de plus de 10 milliards par an, soit plus de 50 milliards en 5 ans et je ne vous parle pas des fraudes aux autres branches de l'assurance sociale* » a déclaré la sénatrice.

Plus de 10 % des numéros de sécurité sociale délivrés en France, selon la procédure "SANDIA" pour les individus nés à l'étranger, ont été attribués sur le fondement de faux documents, comme cela ressortait du bilan DNLF (Délégation nationale à la lutte contre la fraude) publié en mai 2012.

« *Le principe de la suspension du versement des prestations obtenues sur des fondements frauduleux avait été alors immédiatement inscrit dans la loi de finances 2011, à l'initiative des agents de la DNLF* » a rappelé la sénatrice.

La sénatrice a regretté qu'il n'y ait eu depuis « *aucune portée pratique réelle, puisqu'aucune action d'envergure visant à rechercher et sanctionner les fraudeurs ne semble avoir été menée* ».

Cette masse représente un enjeu potentiel de fraudes aux prestations sociales supérieures à 10 milliards d'euros par an, si chacun de ces numéros est utilisé à la hauteur de la moyenne des prestations sociales reçues par habitant en France.

« *Mettons un terme à l'Open Bar des prestations obtenues par fraude documentaire pour mieux protéger l'ensemble des Français* » a-t-elle conclu.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC